



Le Président

Assemblée Générale du mardi 24 mai 2016
Procès-verbal

Présents ou représentés :

Joseph ABDO, Paul-Nassirou AYEVA, Christian BINET, Bruno CAVAGNE (Christian TRIDON), Jean COUDROY, Jean-Pierre DUPORT, Joëlle GAU (Michel LABROUSSE), Patrick GUIRAUD, Bruno GODART, Francisque GUYON, Yves HUART, Pierre-Marc LACHAUD, Xavier LASSERRE, Jean-Marie MANGEOT, André MONTÈS, Patrick NATAF, Michel OUDIN, Jean-Luc PÉNICHOU, José RAMOS, Noël RICHEL, Hubert ROUX et Daniel TARDY.

Christian Tridon, Président, ouvre la séance.

Il constate, après examen de la feuille de présence, que 22 membres sont présents ou représentés en raison des pouvoirs qui sont parvenus.

Pour information, le nombre des adhérents à jour de leur cotisation 2015 est précisé. Il s'élève à 60 (37 personnes physiques et 23 personnes morales).

L'assemblée générale d'ASCO-TP peut valablement délibérer selon l'ordre du jour adressé aux adhérents avec la convocation.

Il remercie de leur participation tous les membres présents et donne la liste de personnes excusées dont la bienveillance pour l'association ne se dément pas.

Christian TRIDON fait une déclaration quant à son objectif vis-à-vis de l'association qui se doit être le lien entre la profession des Travaux Publics et le ministère de l'Éducation Nationale.

Lecture est faite de l'ordre du jour :

- 1) - **Rapport d'activité du Président pour l'année 2015 et point sur les activités en cours ;**
- 2) - **Rapport financier du Trésorier pour l'année 2015 ;**
- 3) - **Approbation des comptes 2015 ;**
- 4) - **Budget prévisionnel 2016 et fixation des cotisations pour 2017 ;**
- 5) - **Versement d'une somme de 10 k€ au bénéfice de Christian Binet pour le travail accompli sur le Pack Ressources LGV**
- 6) - **Vote des différentes résolutions ;**
- 7) - **Questions diverses / débat.**

Tous les documents supports de cette assemblée étaient consultables et/ou téléchargeables à l'adresse : <http://www.asco-tp.fr/download/AG-160524/>.

L'ordre du jour est ensuite abordé.



1) - Rapport d'activité du Président pour l'année 2015 et point sur les activités en cours ;

Le Président donne lecture de son rapport joint en annexe. Aucune remarque particulière n'est faite sur ce document qui obtient l'approbation des membres présents.

2) - Rapport financier pour l'année 2015 ;

Le Président demande à Noël Richet de faire lecture du rapport financier joint en annexe.

Le résultat de l'exercice est positif et s'élève à 10 205 €. Ce résultat positif est principalement dû à une ressource supplémentaire de 13 800 € pour la gestion du projet Pack Ressources LGV (13 000 € en 2014).

Il est rappelé que le résultat ci-dessus ne prend pas en compte l'exercice concernant le projet « Pack Ressources LGV » qui est traité à part. En effet toutes les subventions reçues pour ce projet sont obligatoirement utilisées pour celui-ci. Ce projet s'étale sur 4 ans. Au cours de l'exercice 2015, AscoTP a encaissé 109 283 € de subvention et dépensé 184 607 €. Le reste des fonds dédiés au projet sont de 206 640 € en fin d'exercice 2015. Il reste encore à recevoir 20 000 € dans le cadre des subventions déjà accordées. En 2016, COSEA devrait apporter 150 000 € et le CCCA-BTP 50 000 €.

Les comptes ont été établis par Monsieur Pascal Delmon, du cabinet d'expert-comptable « Fiduciaire 4C Gestion ».

3) – Approbation des comptes 2015

Les comptes sont approuvés par la totalité des présents ou représentés.

4) – Budget prévisionnel et fixation des cotisations pour 2017 ;

Suite à un budget prévisionnel équilibré pour 2016, le Conseil d'Administration propose de reconduire pour 2017 les cotisations de 2016.

Personne physique : membre actif, 30 € / membre bienfaiteur, au moins 75 € / élève ou étudiant de moins de 25 ans, gratuit sur présentation d'un justificatif

Personne morale : membre actif et établissement de l'enseignement supérieur, 600 € / membre bienfaiteur, au moins 1 500 € / Association ou établissement scolaire du second degré, 200 €

5°) - Versement d'une somme de 10 k€ au bénéfice de Christian Binet pour le travail accompli sur le Pack Ressources LGV.

Compte tenu de l'importance de l'investissement, de la production de documents et du temps passé dans le projet Pack Ressources LGV, le CA propose le versement brut (toutes taxes et part patronale) de 10 k€ à Christian BINET. Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention par l'Assemblée Générale

6) - Vote des différentes résolutions

Les 5 résolutions ci-dessous sont approuvées à l'unanimité (exception faite de la 3^{ème} résolution où l'on note une abstention).

Première résolution

Ayant entendu le rapport du Président, l'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'année écoulée.

Deuxième résolution

Ayant entendu le rapport financier, l'assemblée approuve le rapport financier sur l'année écoulée et les comptes de l'année 2015. Elle prend note du résultat 2015 et décide de l'affecter au report à nouveau.

Troisième résolution

Pour le versement d'une somme de 10 k€ au bénéfice de Christian Binet pour le travail accompli sur le Pack Ressources LGV, l'Assemblée ratifie cette proposition du Conseil d'Administration à condition que ce versement se déroule dans des conditions respectant la réglementation en vigueur.

Quatrième résolution

Pour les cotisations des membres de l'association, l'Assemblée ratifie la proposition du Conseil d'Administration de reconduire pour 2017 les cotisations fixées en 2016.

Cinquième résolution

Ayant entendu le projet de budget pour l'année 2017, l'assemblée approuve ce plan.

7) - Questions diverses / débat

L'association se doit d'afficher ses objectifs pour le futur et faire preuve de dynamisme. Un groupe de travail est à prévoir pour mieux faire connaître les Travaux Publics auprès des jeunes et les inciter à intégrer ce secteur.

Une lettre numérisée semble préférable à la lettre papier.

Des relations plus étroites entre ASCO-TP et la FNASCEE sur son Musée à Vatan est souhaitable.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, la séance est levée à 17h40

Le président



Christian TRIDON